

**Arrêté du 28 juillet 2014
portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service
administratif régional de la cour d'appel de Grenoble
NOR : JUSB1418764A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Lorette DOMENGE (BOCCON-LIAUDET), secrétaire administrative du 3^{ème} grade, en sa qualité de régisseuse titulaire, au service administratif régional de la cour d'appel de Grenoble.

Article 2

Mme Martine BOULOGNE (VALERI), secrétaire administrative du 1^{er} grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire, au service administratif régional de la cour d'appel de Grenoble.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Grenoble, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 28 juillet 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par déléation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK